

## Compte-rendu de la séance de Conseil Municipal du 3 avril 2018

L'an deux mil dix-huit le 3 avril à 20H00, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués mardi 27 mars se sont réunis en séance publique à la salle de conseil sous la présidence de Monsieur Samuel CHEVALLIER, Maire.

Étaient présents : Mesdames Carole HEULOT, Betty BOUDIER, Patricia CHEDANE, Muriel PEDEMAS, Annick MOITREAU, Nicole HERBRON, Nadia BOUTIMAH, Christelle PROVOST  
Messieurs Samuel CHEVALLIER, Christian VERNET, Didier CHOUTEAU, Dominique JODEAU, Patrick BERGET, Olivier CALUT, Patrick CORRE, Claude GASNOT,

Absent(es) excusé(s) : Monsieur Thibaud ROBERT,

Absent(es) non excusé(es) : Madame Patricia RICHARD-BEZANNIER, Jean-Claude CROISIER

Pouvoir(s) : Monsieur Thibaud Robert a donné pouvoir à Monsieur Christian Vernet

Secrétaire de séance : Madame Betty BOUDIER, élu(e) à l'unanimité

Ouverture de la séance à 20h00

Point n° 1 Objet : Approbation du procès-verbal du 20 février 2018 : Les remarques de Messieurs Corre et Gasnot ont bien été annotées au Procès-verbal. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 20 février 2018, Adopté à l'unanimité

Point n° 2 Objet : Plan Partenarial de gestion de la demande locative sociale et d'information des demandeurs : Après avoir délibéré, le Conseil Municipal arrête le projet de révision Plan Partenarial de gestion de la demande locative sociale et d'information des demandeurs au projet annexé à la présente délibération, Adopté à l'unanimité

Point n° 3 Objet Dénomination d'une voie : Après avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la dénomination de la voie de contournement « Avenue Maurice GENISSEL » tel décrite, Adopté à l'unanimité

Point n° 4 Objet Avis demande autorisation installation classée pour la protection environnementale Sasu Ferme Eolienne La Saule : en vue de l'exploitation d'une installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent comprenant notamment quatre aérogénérateurs et un poste de livraison sur le territoire de Parigné L'Évêque. Une demande exprimée par un conseiller afin de procéder à un vote à bulletin secret, Monsieur le Maire recueille l'approbation de l'assemblée délibérante. Le Conseil Municipal s'est prononcé sur la demande d'autorisation émanant de Sasu Ferme Eolienne La Saule. Après avoir procédé au dépouillement, les résultats :

Votants : 17

2 Pour, 12 Contre et 3 Blancs

Point n°5 Demande de subvention régionale au titre du NCR 2015/2018 pour le projet de « Construction de courts de tennis couverts et extérieurs » : Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le plan de financement de ce projet et autorise Monsieur le Maire à solliciter cette subvention régionale complémentaire de 147 000 € dans le cadre du NCR 2015/2018, Adopté à l'unanimité

Point n°6 Demande de subvention régionale au titre du NCR 2015/2018 pour le projet de construction « Réhabilitation et extension du complexe sportif » : Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le plan de financement de ce projet et autorise Monsieur le Maire à solliciter cette subvention régionale de 142 000 € dans le cadre du NCR 2015/2018, Adopté à l'unanimité

Point n°7 Objet : Vote des taux 2018 : La ville de Ruaudin doit voter les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2018 qui seront perçues au profit de la commune.

Les taux arrêtés de 2017 sont maintenus pour 2018, à savoir :

	Bases attendues	Taux 2017	Taux 2018	Produits attendus
Taxe d'habitation	3 881 000 €	9,22%	9,22%	357 828 €
Foncier Bâti	3 831 000 €	10,18%	10,18%	389 996 €
Foncier non bâti	76 300 €	16,98%	16,98%	12 956 €
CFE	1 679 000 €	10,41%	10,41%	174 784 €
TOTAL				935 564 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte les taux d'imposition 2018 tels décrits ci-dessus, Adopté par 16 voix pour et une abstention

Point n° 8 objet Budget primitif 2018 commune : Après avoir délibéré, le Conseil Municipal Approuve le budget primitif 2018 du budget principal, annexé tel qu'il est présenté. Les différents documents budgétaires seront à la disposition du public dès leur publication. Adopté par 14 voix pour, 2 contre et une abstention

Point n° 9 Objet : Subventions 2018 Associations : La répartition des subventions 2018 a été établie sur les bases des dossiers de subvention déposés par chaque association. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la répartition des subventions 2018 aux associations, Adopté à l'unanimité

Point n°10 Appel d'offre éclairage stades de foot : Les éclairages des stades de foot de la Papinière et la Vallée sont vétustes. Il convient de réhabiliter ces installations. Monsieur le Maire propose de lancer un appel d'offre de travaux, procédure adaptée. Une première estimation financière des travaux projetés s'élèverait à environ 51 000 € HT. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le lancement de l'appel d'offre et dit que les crédits sont inscrits au Budget section investissement, chapitre 21 compte 21538, Adopté à l'unanimité

Point n°11 Objet Appel d'offre restauration scolaire : Considérant la nécessité de lancer une consultation pour confier à des entreprises la fabrication et la livraison de repas en liaison froide pour la restauration scolaire. Le montant annuel estimatif pour ce lot : 85 300 € HT

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le lancement de l'appel d'offre, dit que les crédits sont inscrits au Budget section dépenses de fonctionnement, au chapitre 011 compte 611, Adopté à l'unanimité

Point n°12 Objet : Création de postes Adjoints Administratifs à temps complet : Après avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2018, suite à un avancement de grade. Émet un avis favorable à la création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2018, par voie de mutation ou d'un poste d'Adjoint Administratif sur un emploi contractuel, dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2018, Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé la séance est close à 21h40

Samuel CHEVALLIER

